

SPÉCIAL BIOSTIMULANT



Les conseillers souhaitent être davantage guidés sur l'utilisation des biostimulants. Ils témoignent.

p.5.

SOMMAIRE

Réglementation : Vers une définition commune p.2

Technique : Mode d'action p.4

Témoignage p.5

Les conseillers friands d'informations

Les biostimulants sont des composés d'origine naturelle qui favorisent la nutrition et la croissance des plantes. Ils suscitent un intérêt grandissant des différents acteurs du monde agricole, puisqu'ils concourent à réduire les intrants chimiques.

Malgré une croissance régulière, ces solutions sont encore peu utilisées. Les professionnels insistent sur le manque de lisibilité de ce marché. Ils expriment trois attentes : une réglementation claire au niveau européen, une plus grande garantie de l'efficacité des produits et un accompagnement technique par les firmes.

RÉGLEMENTATION

VERS UNE DÉFINITION COMMUNE

QU'IL S'AGISSE DU PROJET AGRO-ÉCOLOGIQUE PORTÉ PAR STÉPHANE LE FOLL OU DU PAQUET RÉGLEMENTAIRE SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE PRÉSENTÉ PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE AU PRINTEMPS 2016, LES POLITIQUES TOUCHANT LE SECTEUR AGRICOLE ÉVOLUENT VERS PLUS DE DURABILITÉ. LES BIOSTIMULANTS S'INTÈGRENT DANS CETTE MOUVANCE ET LEUR CADRE RÉGLEMENTAIRE SE DESSEINE PROGRESSIVEMENT. >> P2

Initié en 2014 puis avorté en 2015, le paquet sur l'économie circulaire a finalement été remis à l'ordre du jour par la Commission européenne au printemps 2016.

Un paquet réglementaire européen

Avec lui, un projet de réglementation sur la mise en marché des produits fertilisants, et particulièrement celle des biostimulants. Objectif : apporter plus de professionnalisme au secteur en définissant le terme biostimulant et en encadrant la commercialisation des produits. Le projet définit une matière biostimulante comme « un produit qui stimule les processus de nutrition des végétaux indépendamment des éléments nutritifs qu'il contient, dans le seul but d'améliorer une ou plusieurs des caractéristiques suivantes des végétaux: l'efficacité d'utilisation des éléments nutritifs, la tolérance au stress abiotique, ou les caractéristiques qualitatives des végétaux cultivés. » Au-delà de la composition, des préconisations d'utilisation ou encore des dates de fabrication et de péremption,

MEGAFOL
MEGAFOL.VALAGROFRANCE.CO

ANTI-STRESS

TRANSPORTEUR

STIMULATEUR DE CROISSANCE



**PROTÈGE CONTRE
LES COUPS DURS**

BIOSTIMULANT FOLIAIRE

Composés organiques issus d'extraits naturels
100% d'ORIGINE VÉGÉTALE

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

-  **4 JUIN 2015** : ordonnance du gouvernement définissant les différentes matières fertilisantes et leurs conditions de mise sur le marché
-  **21 JUILLET 2015** : décret détaillant le processus de délivrance des AMM par l'Anses
-  **23 OCTOBRE 2015** : la Commission européenne propose cinq scénarios pour réglementer les biostimulants
-  **17 MARS 2016** : proposition d'un règlement européen intégrant les biostimulants dans le cadre du paquet sur l'économie circulaire
-  **FIN 2016** : proposition d'une version du projet par le Conseil des ministres
-  **PRINTEMPS 2017** : examen du Parlement européen. Début du trilogue entre la Commission, le Conseil et le Parlement
-  **2018** : publication au Journal Officiel. Mise en application effective deux ans après

PRÉVISIONNEL



les étiquettes des biostimulants devront indiquer l'effet allégué sur chaque végétal-cible.

En France, pas de normes mais des AMM

Les fabricants auront le choix entre commercialiser leurs produits sous le marquage « CE » ou opter pour une réglementation nationale. La France n'a pas attendu la réouverture du dossier au niveau européen pour se positionner. Dès juin 2015, le gouvernement a publié une ordonnance où il définit une nouvelle catégorie de matières fertilisantes,

qui ne sont ni des engrais, ni des amendements. Il s'agit des matières « *stimulant les processus naturels des plantes ou du sol afin de faciliter ou de réguler l'absorption par celles-ci des éléments nutritifs et d'améliorer leur résistance aux stress abiotiques.* » L'Anses délivre les autorisations de mise sur le marché pour ces substances, qui peuvent ensuite, selon les cas, être mélangées à des engrais et être commercialisées seules. Les fournisseurs de biostimulants se tournent, pour nombre d'entre eux, vers des demandes d'AMM en France, complémentaires à la future réglementation européenne.

Julia Landrieu



Giuseppe Natale, PDG de Valagro et président de l'Ebic ⁽¹⁾, l'association des producteurs européens de biostimulants :

« Premier pas vers un marché européen des biostimulants »

Référencement-environnement : Quelle est la position de l'Ebic sur le projet de règlement des biostimulants proposé par la Commission européenne en mars 2016 ?

Ce projet est un bon départ et a été très bien reçu par les producteurs de biostimulants. Notre industrie souhaite gagner en crédibilité et cela ne peut passer que par un cadre commun combinant les exigences réglementaires aux besoins des utilisateurs finaux. C'est le premier pas vers un marché européen des biostimulants. Plusieurs détails techniques demandent à être éclaircis, ce qui n'est pas étonnant au regard de l'ambition du texte. Nous serons très attentifs à ce que

l'innovation soit encouragée, ce qui n'est pas encore le cas dans le texte actuel. Il faudra par exemple tenir compte de l'évaluation des biostimulants contenant des micro-organismes, qui ne peut être strictement identique à celles de produits de synthèse. Les dispositions concernant les produits à base de micro-organismes est l'une des priorités de l'Ebic ⁽¹⁾.

Référence-environnement : En tant que PDG de Valagro, comment articulez-vous ce projet avec la réglementation française?

Dans l'attente de l'adoption de ce texte, et afin de satisfaire aux exigences réglementaires françaises, nous avons déposé des demandes d'AMM pour plusieurs biostimulants.

(1) : European biostimulant industry council

L'innovation au service de la Nature



Produire plus et mieux pour les besoins du monde, en utilisant moins de terre, d'eau et de moyens techniques : tel est le défi que Valagro a décidé de relever depuis plus de 30 ans. L'entreprise, leader dans la production et la commercialisation de biostimulants et de spécialités nutritionnelles, s'engage à fournir des solutions innovantes et efficaces, respectant les personnes et l'environnement.

La recherche Valagro a créé GeaPower, une plate-forme technologique innovante capable d'intensifier la croissance naturelle des plantes.

Créée en 1980 en Italie, Valagro présente aujourd'hui 13 filiales partout dans le monde et distribue sa gamme de produits dans plus de 80 pays. L'entreprise, pionnière et désormais leader dans le domaine des biostimulants, s'est développée en investissant en recherche et développement et en se diversifiant grâce à d'importantes acquisitions : en Norvège (Algea et Nordtang), ainsi qu'aux États-Unis et en France, dans les années 2000. En 2015, avec l'achat de la société indienne Sri Biotech, Valagro entre dans le nouveau segment de marché du biocontrôle et des nouvelles technologies comme la fermentation.

Cédric Fortoul, responsable technique Europe, chez Valagro :
« Les biostimulants font partie des solutions d'avenir qui permettront de répondre aux exigences croissantes de production mondiale. »



matières premières végétales en solutions nutritives de haute qualité. GeaPower permet d'assurer une efficacité constante des solutions Valagro sur le marché. La technologie repose sur quatre piliers fondamentaux :

- De profondes connaissances des composants actifs et des matières premières qui permettent de caractériser les ingrédients actifs conduisant à une réponse physiologique ciblée de la plante ;
- Le choix de méthodes appropriées d'extraction des principes actifs ;
- Des technologies de pointe en laboratoire, dont les approches génomiques, protéomiques et métabolomiques, pour caractériser les modalités d'action des produits ;
- Une capacité prouvée à fournir des solutions commercialement viables, répondant aux besoins de terrain.

Valagro France, née en 2008 après l'acquisition de Samabiol, distribue une large gamme de produits biostimulants, de micro-éléments et de spécialités dédiées à la nutrition et au soin des plantes. Parmi ses biostimulants phares :

❖ **Megafol®** stimule la croissance des plantes, notamment lors de contraintes environnementales, et améliore l'efficacité des traitements foliaires.



❖ **Megafol® Protein** augmente la teneur en protéines dans le blé et la luzerne.

❖ **Kendal® Nem** aide les plantes à redevenir vigoureuses dans des conditions de croissance hostiles et en présence de sols pollués par les nématodes.

❖ **Ferrilene® Trium** allie biostimulation et nutrition pour prévenir et corriger la chlorose ferrique.

❖ **Brexil®** traite et prévient les micro-déficiences en oligo-éléments.

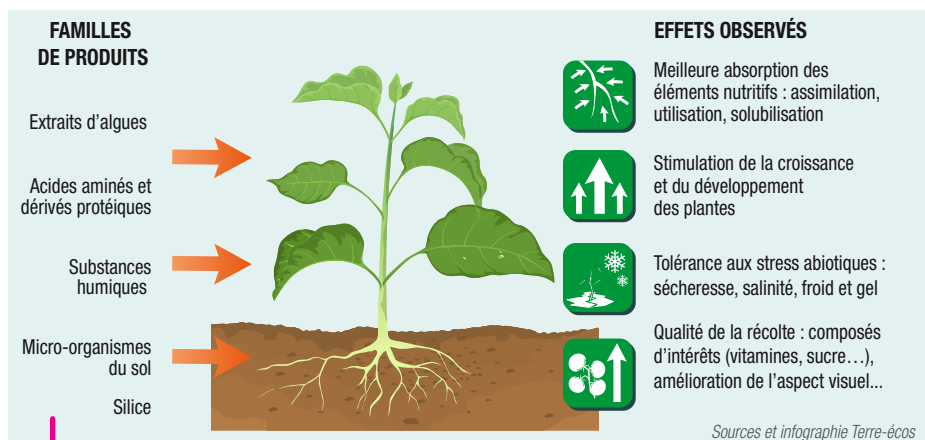


**TECHNOLOGIE
GEOPOWER,
POUR AMÉLIORER
LA PERFORMANCE
DES CULTURES**

Utiliser la science pour cueillir et exploiter le potentiel de la nature, en portant un regard attentif à la pérennité de l'environnement : c'est le principe sur lequel se fonde GeaPower, la plate-forme technologique exclusivement développée par Valagro pour sélectionner puis transformer les potentiels principes actifs de

MODE D'ACTION

LES BIOSTIMULANTS SONT DES COMPOSÉS D'ORIGINE NATURELLE QUI AGISSENT SUR LE SOL OU LA PLANTE POUR FAVORISER LA NUTRITION ET LA CROISSANCE DES CULTURES. LEUR ACTION DÉPEND DE NOMBREUX PARAMÈTRES. IL S'AGIT DE BIEN CERNER LE CONTEXTE LOCAL, ADAPTÉ À CHAQUE CULTURE, AFIN DE FAIRE ÉVOLUER LES LIGNES DE L'ITINÉRAIRE CULTURAL CLASSIQUE.



Les composés naturels agissent de manières variées sur la nutrition, la croissance, la résistance des plantes, et sur la qualité de récolte.

Les biostimulants améliorent le fonctionnement du sol, de la plante et les interactions sol et plantes. Ils accroissent la capacité des systèmes biologiques à s'adapter et participent de l'efficacité de l'agro-écosystème. Ces solutions ne fournissent pas d'éléments nutritifs en quantité significative. Elles viennent en complément de la fertilisation. Elles améliorent la nutrition des plantes, la croissance et le développement, la tolérance aux stress abiotiques ou encore l'amélioration de la qualité de la production. Ces produits s'appliquent sur les semences, au sol, ou sur le feuillage.

L'efficacité dépend de nombreuses variables

Quid de leur efficacité ? Elle a été parfois controversée, des promesses surévaluées ayant suscité de la méfiance. Les argumentaires techniques se sont clarifiés. Leur efficacité

dépend d'une multitude de facteurs : la variété, le climat, les paramètres physico-chimiques du sol, la fertilisation, le stade de développement de la plante, le mode d'application, la formulation, le conditionnement... « Je conseille de bien suivre les essais sur plusieurs années et dans différentes situations de manière à analyser l'efficacité du produit », préconise Philippe Eveillard, directeur agriculture et environnement à l'Union des industries de la fertilisation, Unifa. L'évolution de la réglementation en France, avec notamment la délivrance d'une autorisation de mise en marché par l'Agence nationale de la sécurité sanitaire de l'alimentation, Anses, permet d'assoier les conseils. Cette AMM s'appuie sur une évaluation rigoureuse. Un nombre croissant de sociétés opte pour cette étape, sans attendre la finalisation de la réglementation européenne.

Face à la diversité des solutions proposées, mieux vaut bien respecter les consignes du fournisseur. Dans tous les cas, ces produits obligent à placer l'agronomie au cœur de la préconisation.

Stéphanie Ayrault

CINQ CATÉGORIES

Les biostimulants agissent sur les racines et les feuilles. Leurs modes d'action s'avèrent aussi variés que le nombre de substances. À charge pour les metteurs en marché d'accompagner parfaitement leurs produits.

Cinq catégories sont à distinguer :

Les **micro-organismes**. Des bactéries, comme les Rhizobium, se fixent sur les racines de certaines légumineuses par les nodosités et captent l'azote de l'air pour le donner à la plante. D'autres stimulent le développement du système racinaire. Elles peuvent aussi rendre plus disponible le phosphore et le potassium. Les champignons mycorhiziens améliorent la nutrition et le développement racinaire.

Les **substances humiques** (acides humiques, acides fulviques,

humines) sont considérées comme la fraction la plus active de la matière organique des sols. Elles améliorent la biodisponibilité de certains éléments nutritifs.

Les **extraits d'algues** ont une action sur la synthèse d'enzyme, sur les hormones de la plante, stimulent le système racinaire ou les mécanismes anti-oxydants.

Les **acides aminés et autres dérivés protéiques** ciblent l'assimilation de l'azote. Il s'agit de mélanges de protéines et acides aminés issus de la dégradation d'organismes vivants : plantes, algues, animaux ou micro-organismes ainsi que des acides aminés purifiés (glycine bêtaïne, proline, acide glutamique, etc.)

La **silice**, un élément non nutritif mais bénéfique aux plantes, agissant sur la tolérance aux stress abiotiques.

LES CONSEILLERS **FRIANDS D'INFORMATIONS**

LES BIOSTIMULANTS INTÉRESSENT LES AGRICULTEURS ET LEURS CONSEILLERS. LEUR APPORT EN TERMES DE SANTÉ DES PLANTES ET DU SOL, LEUR INSERTION DANS LES DÉMARCHES AGRO-ÉCOLOGIQUES PLAIDENT LARGEMENT EN LEUR FAVEUR. POUTANT, DES FREINS DEMEURENT. ILS SONT LIÉS POUR L'ESSENTIEL À UNE MISE EN PRATIQUE CONSIDÉRÉE COMME COMPLEXE : MANQUE DE CONNAISSANCE QUANT AUX ASPECTS RÉGLEMENTAIRES ET DE CERTITUDE QUANT À LEURS EFFETS. LES CONSEILLERS EXPRIMENT TOUS LE SOUHAIT D'ÊTRE DAVANTAGE GUIDÉS SUR L'UTILISATION DE CES PRODUITS.

Stéphanie Ayrault

Fabian Rivalin, technico-commercial en maraîchage bio à la CAMN (44)

« Nous conseillons des produits disposant d'actions ciblées »

« Il faudrait d'abord pouvoir définir les biostimulants. Nous sommes dans l'attente d'une clarification européenne. Commercialisés sous les normes engrais, les atouts sur la résistance aux bio-agresseurs, souvent avancés par les metteurs en marché, ne peuvent être démontrés. En aucun cas, nous cautionnons les allégations en termes de biocontrôle.

Toutefois, nous en proposons à notre gamme pour répondre à la demande et apporter une complémentarité aux solutions existantes. Nous conseillons des produits qui disposent plutôt d'actions ciblées. Les exploitants les utilisent en plus de leur programme classique, souvent avec l'objectif de réduire les indicateurs de fréquence de traitement, IFT, en renforçant la vitalité de la plante. Les maraîchers en hydroponie visent le développement du système racinaire : les résultats sont visibles et encourageants.

Il est important que les fournisseurs nous donnent davantage d'indications sur le positionnement des produits et des précisions sur les effets attendus. Les atouts présentés doivent être en phase avec la réalité afin de bien conseiller l'exploitant. »



Guillaume Gasc, responsable du service agronomique de Triskalia (29)

« Ils repositionnent l'agronomie au cœur de la préconisation »

« Nous attendons des fournisseurs qu'ils disposent d'un bon service R&D, qu'ils expliquent parfaitement le fonctionnement de leur solution et qu'ils nous indiquent la marche à suivre. Nous avons besoin d'y voir plus clair.

Nous avons encore peu de biostimulants à notre gamme, essentiellement sur les cultures légumières et le maïs. Mais nous en testons de plus en plus. Ils repositionnent les disposi-

tifs expérimentaux, impliquent de repenser la rotation, la couverture et la fertilité des sols, le choix variétal, etc. Ils remettent l'agronomie au cœur de la préconisation. La manière dont nous testerons ces produits servira également à la formation des conseillers. Nous devons proposer des solutions réellement efficaces, dans un contexte de crise. Nos adhérents sont très à l'écoute de ces innovations qui peuvent permettre de préserver la qualité des sols et limiter les intrants de synthèse afin de répondre à la réglementation. »



Sylvie Dulenc, chargée de mission à la Chambre d'agriculture de l'Hérault, experte vigne biologique au niveau national

« Éviter les surpromesses »

« Nous conseillons uniquement pour la protection du vignoble des spécialités commerciales qui disposent d'une autorisation de mise sur le marché (AMM).

Ces solutions ont un coût : il faut donc qu'elles aient démontré leur efficacité. Je ne dispose pas pour l'instant de données suffisantes et de résultats qui m'autorisent à intégrer ces produits dans les itinéraires techniques ou la protection du vignoble. Les amalgames et les promesses de certains fournisseurs ne nous aident pas à y voir clair. »

Pauline Souillard, adjointe chef de marché fertilisant, en charge des biostimulants chez Soufflet Agriculture (10)

« Une grande méconnaissance »

« Il y a une grande méconnaissance des mécanismes de fonctionnement des biostimulants. Il est essentiel de former les vendeurs. Beaucoup de produits sont commercialisés en dehors des clous car les distributeurs eux-mêmes ne sont pas toujours au courant de la réglementation. Le système français de délivrance des autorisations de mise sur le marché (AMM) bloque l'arrivée de produits innovants et efficaces. Le dispositif est long, contraignant et coûteux, ce qui décourage les producteurs. Une de mes missions est de définir un cadre pour aiguiller le référencement des produits. »

J.L.

